

Le Challenge Ecole de Jeunes est un classement des clubs essonniers d'après les performances et les résultats de leur école de jeunes (minibad à junior) sur une saison sportive.

Le classement des clubs s'établit par l'addition de points remportés suivant différents critères. A partir de la saison 2018-2019, cette somme sera pondérée pour refléter le niveau global de l'école de jeunes et non la performance de quelques éléments.

Pondération

La somme obtenue par le club sera divisée par la moyenne du top 30 des jeunes par catégorie et par genre.

Ainsi, le meilleur classement dans le top 30 départemental par catégorie et genre de poussin à junior sera additionné puis divisé par 10 (total de catégories pour les deux genres).

Par exemple : sur le top 30 départemental en poussin fille, le club « X » a son meilleur joueur classé 18^{ème}.

Dans le cas où le club n'a pas de joueur dans ce top 30 dans une ou plusieurs catégories, le chiffre est ramené à 30.

Les deux premiers du classement seront récompensés par la remise d'affiches et d'une dotation financière en fin de saison sportive (si possible, lors de l'assemblée générale du comité) :

- 300 euros pour le premier
- 150 euros pour le second

Les critères sont indiqués sur la page suivante.

Certains éléments sont à préciser :

- Les joueurs participant à une compétition sur sélection et non sur inscription libre marque des points.
- Lors d'une poule unique, seuls les premiers et finalistes se voient attribuer des points
- Les points sont attribués par joueur : lorsqu'une paire de double est constitué d'un même club, les deux joueurs se voient attribués des points.
- Lorsqu'une paire de double est constituée par des joueurs provenant de deux clubs, les deux clubs se voient attribuer des points
- La participation à une compétition sur plusieurs tableaux n'engendre qu'une seule fois les points de participation, excepté lors des CEJ et Championnat de France.
- Les TEJ Découverte ne sont pas comptabilisés

Le classement général ainsi que le détail des calculs seront mis à jour chaque début de mois sur le site du comité départemental.

	Actions	Nombre de points par joueur par compétition
Collectifs départementaux	Collectif minibad	5
	Collectif poussin	5
	Collectif espoir	5
	Collectif élite	10
Compétitions départementales	TEJ Challenger : 1/2 finale	1
	TEJ Challenger : finaliste	2
	TEJ Challenger : vainqueur	3
	TEJ Espoir : 1/2 finale	2
	TEJ Espoir : finaliste	4
	TEJ Espoir : vainqueur	6
	TEJ Elite : 1/2 finale	3
	TEJ Elite : finaliste	6
	TEJ Elite : vainqueur	9
	Dép. Jeunes : 1/2 finale	5
	Dép. Jeunes : finaliste	8
	Dép. Jeunes : vainqueur	11
	IC Jeunes : 2ème place	10
	IC Jeunes : 1ère place	15
Compétitions régionales	TIF : participation	3
	TIF : 1/2 finale	7
	TIF : finaliste	11
	TIF : vainqueur	15
	Régional Jeunes : participation	3
	Régional Jeunes : 1/2 finale	8
	Régional Jeunes : finaliste	12
	Régional Jeunes : vainqueur	16
	TER : participation	4
	TER : 1/2 finale	9
	TER : finaliste	13
	TER : vainqueur	17
	Intercomité : participation	10
Compétitions nationales	CIJ : participation	6
	CIJ : 1/2 finale	11
	CIJ : finaliste	16
	CIJ : vainqueur	21
	CEJ : participation	9
	CEJ : 1/2 finale	15
	CEJ : finaliste	21
	CEJ : vainqueur	27
	France Jeunes : participation	12
	France Jeunes : 1/2 finale	19
	France Jeunes : finaliste	26
	France Jeunes : vainqueur	33
	Dispositif Avenir (meilleure sélection)	DAR
DAI		30
DAN		40